

# Séminaire dans les îles Anglo-Normandes à bord d'un voilier.

Une croisière 2 jours/3 nuits, ça pourrait ressembler à ça :

## Jour 1

Arrivée à Granville en fin de journée. Dépôt des bagages sur le voilier, puis dîner dans un restaurant sur le port de Granville. Soirée libre au Casino de Granville, puis retour à bord du voilier. Nuit à bord. (En Option)

## Jour 2

Rencontre avec votre skipper, puis petit-déjeuner à bord.

Départ de Granville à le matin après livraison de l'avitaillement, à destination de l'île de Jersey (30 milles nautiques, soit 4 à 8 heures de navigation).

Déjeuner en mer – sous la forme de plateaux de fruits de mer (en option) , ou à la marina de Saint-Hélier la capitale de l'île.

Balade découverte dans la ville, shopping...

Jersey est la plus grande des îles anglo-normandes. La capitale, Saint-Hélier, ville agréable et très vivante attire beaucoup de monde pour le shopping sans TVA dans ses rues commerçantes.

Le soir, la ville reste animée avec ses pubs à l'ambiance « so british ».

Mais cette île est aussi un paradis pour sa beauté. Son micro climat permet à la végétation de s'exprimer librement et il n'est pas rare de rencontrer un palmier ou une agapanthe sauvage.

De magnifiques jardins comme le « Howard Davis Park » de Saint-Hélier méritent à eux seuls le détour.

Jersey est entourée de magnifiques plages comme la baie de Saint-Aubin au Sud ou la baie de Saint-Ouen à l'Ouest, le fameux spot de surf.

A l'Est, l'impressionnant château médiéval Montorgueil, sur son promontoire rocheux domine le village de Gorey.

De nombreuses criques au nord de l'île permettent des mouillages plus sauvages.

Le dîner est prévu à bord mais possibilité de dîner libre dans un restaurant de Saint-Hélier. Soirée libre au pub, et retour sur le voilier pour la nuit.

## Jours 3

Après le petit déjeuner retour vers Granville, traversée au milieu des cailloux, mouillage et éventuellement baignade après le déjeuner dans l'Archipel de Chausey.

Ici, on peut voyager sans bouger car le paysage change en permanence. C'est l'une des plus grandes marées du monde. En six heures, la mer peut monter ou baisser de 14 mètres, impressionnant ! Elle découvre des bancs de sable blancs et, suivant la lumière, une eau qui n'a rien à envier aux lagons antillais.

En fin d'après-midi retour à la marina de Granville.

Rangement du bateau et on rentre à la maison...



### Info-pratique :

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité en cours de validité car les croisières s'effectuent hors des eaux françaises. Pour les mineurs, une autorisation de sortie de territoire est obligatoire.

La pratique de la voile exige certaines capacités physiques ; il faut être apte à nager. Prenez vos dispositions concernant toutes pathologies et allergies qui peuvent se trouver aggravées en mer. Il est impératif de se munir de ses propres médicaments pour chaque traitement.

L'accueil se fait en fin de journée le vendredi, les horaires dépendent du calendrier des marées.

Le retour se fait en fonction de l'ouverture des portes du port le dernier jour de la croisière et au plus tard à 17h00.

La caisse de bord est incluse dans nos tarifs et comprend la nourriture (du petit-déjeuner du samedi au déjeuner du dimanche, boissons comprises), les droits de port et les consommables. Le forfait nettoyage du voilier vous est offert.

Prévoir dans un sac souple (les valises n'ont pas vraiment leur place à bord) :

- des vêtements chauds (pull ou polaire), quelle que soit la météo au départ,
- un ensemble veste et pantalon imperméable,
- des chaussures confortables : chaussures de pont, baskets, semelles non glissantes (bannir les talons),
- une casquette ou un chapeau, des lunettes de soleil et de la crème solaire,
- une tenue sèche pour l'escale, les chaussures de sport sont interdites dans les pubs,
- un sac de couchage et un oreiller,
- un nécessaire de toilette,
- un appareil photo.



### Annulation :

La voile est une activité qui se pratique sur un support mécanique en milieu naturel. Le chef de bord peut être amené à modifier sans préavis le déroulement de la sortie en mer, son parcours ou la durée de navigation, en raison des conditions atmosphériques et de la sécurité. Le participant embarque en toute connaissance de cause et ne peut prétendre à aucune indemnité en cas de changement de programme.

Le chef de bord est donc également le seul à pouvoir prendre la décision d'annuler totalement la sortie en mer. Dans ce cas précis, nous vous proposons de reporter la sortie dans la mesure de vos disponibilités et de celles du bateau, ou de vous rembourser le montant de la dite sortie.